

COMPTE-RENDU de la réunion du 12 juillet 2006.

1.- PASSATION DES POUVOIRS

Madame Boubilil souhaite inviter l'ancien président à une réunion de transition pour faire la passation des pouvoirs.

2.- CALENDRIER PROVISoire

Le calendrier est présenté. Il y a un tournoi qui n'est pas encore confirmé. Les camps pour les jeunes ont été planifiés en novembre et février. Dès que le calendrier sera complété, il sera affiché sur le site.

3.- WEBMESTRE

Le poste de coordonnateur élite n'ayant pas été renouvelé à la fin du terme de façon à pouvoir créer le poste d'entraîneur provincial et coordonnateur élite, nous sommes devant le fait que la personne qui occupait ce poste et qui assumait également la tâche de webmestre, se retrouve sans contrat.

Guy Boulanger est intéressé à poursuivre et a accepté, pour les deux (2) mois d'été, la rémunération proposée.

Nous avons également à faire face à un changement de serveur. Le serveur actuel est en panne depuis plusieurs jours, ce qui ne nous permet pas de mettre nos informations à jour. Madame Boubilil a autorisé Monsieur Boulanger à changer de serveur, ce qui est en cours, actuellement.

4.- CRITÈRES DE PRIORISATION DES CLUBS

Dominique nous présente les classements des clubs, suite à l'ajout du circuit junior, tel que demandé à l'assemblée des entraîneurs. Madame Boubilil souhaiterait que le mode de classement des clubs soit revu. Il est mentionné que, comme les critères sont déjà publiés et connus, on ne peut pas faire de changements, pour cette année. Le point serait à rediscuter, avec la Commission des entraîneurs, avant la parution du Guide des entraîneurs, pour la prochaine saison.

5.- INSTALLATION DES PISTES

Suite à la demande de Serge Thiffault, nous acceptons que le tarif soit majoré à 30\$ la piste lorsque l'installation se fait à l'extérieur du centre Claude Robillard. Nous proposons également de créer une équipe permanente d'installation.

6.- GRAND PRIX ET COMPÉTITIONS INTERNATIONALES

Nous avons eu la confirmation que la FEQ sera hôtesse de trois (3) compétitions seniors internationales, soit épée masculine et fleuret masculin et que l'épreuve d'épée féminine sera de calibre GRAND PRIX.

7.- MEMBERSHIP ET AFFILIATIONS NATIONALES

Compte tenu de la directive de la FCE, tous les membres doivent avoir une carte de la FCE pour pouvoir participer aux activités d'escrime. Nous avons donc à réviser nos affiliations. La FCE laisse aux provinces le mandat de fixer les tarifs et offre le service de cartes de membres, perceptions des coûts d'affiliation, dépôts dans le compte bancaire, classements des circuits domestiques cadet, junior, senior et vétérans.

8.- REVENUS POUR LA F.E.Q.

Les affiliations sont une source de revenus pour la FEQ. Le tarif de 10\$ par membre ne nous semble pas exorbitant et nous avons à analyser les répercussions sur les revenus et nos tarifs actuels. Lors du retour de l'AGA de la FCE, différents scénarios ont été élaborés par Jean-Yves et Sylvie, à partir du membership actuel. Nous abordons le fait que l'objectif serait d'avoir 1500 membres, pour la prochaine année, de façon à conserver notre représentativité à l'AGA de la FCE.

9.- ACTIVITÉS SANS AFFILIATION

Nous discutons également de la problématique des activités d'escrime sans affiliation. On nous mentionne régulièrement que plusieurs cours ou activités d'escrime sont faits sans être membres de la FEQ (clubs inscrits mais pas les escrimeurs). Donc, plusieurs membres potentiels ne sont pas rejoints. La collaboration des entraîneurs n'est pas gagnée si les personnes ne font pas de compétitions. Les entraîneurs ne semblent pas avoir d'intérêt à demander des frais d'affiliations. Si l'assurance en incite quelques-uns à protéger au moins cet aspect, ce n'est pas encore le cas pour tous les entraîneurs. La suggestion d'inclure les frais d'affiliations dans les frais d'inscriptions aux activités n'est pas un modèle très répandu. Sylvie apporte le point de la ristourne. Dans certains modèles de développement, on retourne aux membres, une partie de leurs cotisations, comme subvention au développement; ce pourrait être un incitatif intéressant pour les entraîneurs. On comprend très bien que les clubs n'ont pas tous le même objectif de développement. Il faut également ne pas perdre de vue le développement de l'escrime comme activité de loisir. Au niveau des assurances, l'escrime étant un sport fédéré, plusieurs municipalités et centres de loisirs n'assurent pas les participants. Notre couverture d'assurance est intéressante pour les clubs concernés.